

Réponse à une bénévole — frais de déplacement

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **La seconde partie de la question n'a pas reçu de réponse écrite**, et c'est volontaire : elle porte sur un mécanisme fiscal dont l'agent ne récite pas les règles.

Ce que dit votre délibération du 14/02/2024

Point	Contenu
Barème	Fixé par la délibération, article 2
Procédure	Note de frais mensuelle, remise avant le 5 du mois suivant
Pièces	Justificatif de trajet ou attestation sur l'honneur du kilométrage
Validation	Trésorière

Ce qui est transmis à la trésorière, et non répondu

La bénévole demande si renoncer au remboursement lui ouvre un droit. Le mécanisme existe et suppose que le remboursement lui soit d'abord dû : on ne renonce pas à ce qu'on n'a pas demandé. Le taux, le plafond et le formalisme exact du renoncement ne figurent pas dans cette réponse — ils relèvent d'une doctrine que l'agent ne récite pas, et qu'une association a intérêt à faire confirmer.

Quatre bénévoles ont posé la même question depuis janvier. Aucune n'a eu de réponse écrite. Ce n'est pas un oubli individuel : c'est le signe qu'une note manque.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.